



MAIRIE

2 Rue du Château
65700 LAFITOLE
Tél. 05 62 96 41 47



mairie.lafitole@wanadoo.fr
Site internet : www.lafitole.fr

Compte rendu du conseil municipal du Mercredi 01 Décembre 2021.

Présent.e.s : Mr Guesdon Loïc, Mr Jean Luc Posterle, Mme Christelle Cheron, Mme Armelle Pruvost, Mr Patrice Bacarisse, Mme Catherine Schweitzer, Mme Cécile Artigarrede, Mr Patrick Delfosse, Mr Christian Capelli

Excusées : Mme Nathalie Dannfald ; Mme Virginie Vialade

Secrétaire de séance : Mme Catherine Schweitzer

Début de séance : 20H30

1. Changement tarif des stères de bois

Les commandes de bois coupé passées à partir du 1^{er} janvier 2022 auprès de la mairie seront au tarif de 40 € la stère en un mètre non livré et de 50 € la stère en 50 cm. Le coût de livraison reste inchangé à 5 € la stère. Cette hausse de 5 € par rapport au tarif précédent est due à des coûts d'abattage plus élevée. Le conseil municipal a voulu rester sur un prix en dessous du marché afin de continuer son rôle social auprès des habitants.

<u>Vote POUR</u>	<u>Vote CONTRE</u>	<u>Abstention</u>
8	1 Armelle Pruvost	0

2. Organisation des cérémonies jours Fériés.

Mr le maire propose d'améliorer l'organisation des cérémonies du 11 Novembre et du 8 mai avec la présence d'un maître des cérémonies Mr Guillaumont qui s'est porté volontaire. Le rôle du maître des cérémonies est de donner un cadre protocolaire à ces manifestations, d'apporter des moments de musique, et de ne pas faire porter l'ensemble du déroulement de la cérémonie par Mr le Maire. Pour ce faire, l'achat d'une enceinte mobile est nécessaire.

De plus, le maire propose qu'une animation autour de la journée républicaine du 14 Juillet soit réalisée.

3. Projets 2022.

- Voirie : 4 devis pour un montant total de 36 863 € HT ont été réalisés par la société Géovia à la demande de Mr Jean Luc Posterle. Le budget 2022 n'étant pas encore constitué, le conseil municipal a validé la présentation de deux devis pour la subvention du FAR (fond d'aménagement Rural) concernant la rue du Saget pour un montant de 8349 €/HT et de la rue Carrere Deu Mey pour un montant de 6068 €/HT.
- Patrimoine : Les devis pour la réfection de l'annexe de l'église sont en cours. Ils comprennent la création d'un vitrail dans la nef de l'église, d'un éclairage, de la réfection du toit en ardoise et de la mise en place d'une porte en aluminium.
- Aire de Jeux : La commission aire de jeux composée de Cécile Artigarrède, de Christelle Cheron, d'Armelle Pruvost, de Patrice Bacarisse, de Nathalie Dannfald et de Patrick Delfosse s'est réunie afin de déterminer les lieux d'implantations et les types de jeux envisagés. Des premiers chiffrages arriveront courant Décembre mais l'aspect sécurité et durabilité des équipements sont des pré-requis.

4. Actualités de la commune

- La société Baraque, spécialisée en analyse de matériaux a effectué cinq prélèvements sur la toiture du complexe. Cette toiture a révélé la présence d'amiante. Cette présence n'est absolument pas dangereuse pour les personnes se trouvant dans l'enceinte du complexe mais elle demande des moyens de protections plus importants lors des travaux de changement de toiture comme nous l'envisagions.
- La commission logement composée de Cécile Artigarrède, d'Armelle Pruvost et de Christelle Chéron a sélectionné un futur locataire pour le nouveau logement communal. Leur sélection a été complexe au vue des nombreuses candidatures et elles savent que beaucoup de personnes seront déçues, mais elles ont fait au mieux.
- La collecte des ordures ménagères et des emballages va être réalisée tous les 15 jours début Janvier. Le jour de ramasse sera le vendredi. Cette mesure sert à diminuer les coûts de distribution en optimisant les tournées des chauffeurs et à diminuer l'impact sur la facture du contribuable qui est surtout pénalisé par le coût de traitement des déchets. Pour ce faire, les caissettes jaunes seront remplacées définitivement en fin d'année par des bacs jaunes roulants. Un courrier envoyé par la mairie sera adressé aux personnes possédant des caissettes pour leur expliquer la démarche à suivre. La distribution des nouveaux bacs roulants se fera sur la commune de Lafitole courant décembre.
- Suite au départ à la retraite de Mme Laban, secrétaire de mairie, prévue au 01 Avril 2022. Une annonce a été déposée au centre de gestion. Une commission pour le prochain recrutement a été constituée. Elle est composée de Mme Catherine Schweitzer, Mme Cécile Artigarrède et du maire.
- Le repas de fin d'année pour les aînés a été annulé suite à une faible participation (moins de 30 réponses positives). Nous regrettons l'annulation de ce repas mais nous comprenons au vue du contexte sanitaire l'appréhension des Lafitolais. La commission Affaires Sociales passera dans les maisons concernées pour leur apporter un présent comme l'an passé.

- Les décorations de Noël se préparent à l'initiative d'un collectif de citoyens. Le conseil municipal tient à saluer leur engagement et leur créativité. La mairie a déjà reçu des décorations, le village sera paré le samedi 4 décembre. La visite du Père Noël est prévue le 11 décembre à 15h30 au complexe, à cette occasion une collation sera offerte par la mairie. Tous les lafitolais sont cordialement invités pour ce moment convivial.
- Le spectacle de fin d'année de l'école aura lieu Mardi 14 Décembre à 18 H au complexe sportif de la commune.
- Mr le Maire a été sollicité par Mr De Nodrest, habitant la commune, pour effectuer une pièce de théâtre sur l'inter génération suivi d'un débat. Cette pièce de théâtre est gratuite car elle est financée par le conseil régional. Mme Catherine Schweitzer se propose de prendre en charge l'organisation de cette pièce de théâtre sur la commune.
- La cérémonie des vœux aura lieu le samedi 15 Janvier à 19h à la salle des fêtes si le contexte sanitaire le permet. Un vin d'honneur accompagnera cette cérémonie.

5. Questions diverses

- Des brise-vues ont été demandés pour séparer la salle de pala et la salle des fêtes. Un film sera posé à mi-hauteur pour pouvoir profiter des matchs de pala depuis la salle.

Fin de séance : 22h40